# AXE 1 : <u>L'ESS génère des ressources réinvesties dans le développement des villes et des territoires et dans l'adaptation face aux changements climatiques</u>

Atelier 1.1. Comment l'ESS mobilise et génère les ressources révélant les potentiels de développement des territoires?

### **Intervention Christiane Bouchart**

### Présidente du RTES

#### Rencontres du Mont-Blanc

## **27 novembre 2015**

Le RTES est un réseau d'élus de territoires impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques publiques locales d'ESS.

- Politique publique signifie que ces élus affirment non pas avoir l'exclusivité de la définition de l'intérêt général sur leur territoire mais la nécessité d'une action publique financée par l'impôt pour dépasser les intérêts particuliers sur leur territoire. En d'autres termes, il s'agit de ne s'en remettre ni « à la main invisible du marché », ni à la responsabilité sociale des organisations privées pour répondre aux besoins des populations.
- Cela signifie aussi un effort de cohérence entre les différents niveaux territoriaux, raison pour laquelle le RTES comprend les élus de TOUS les niveaux territoriaux pour favoriser leur articulation.
- Economie sociale et solidaire signifie une autre manière d'entreprendre, reposant sur un mode collectif et démocratique de faire de l'économie, sur une recherche de finalité sociale et environnementale exclusive d'autres finalités, sur un droit de propriété de l'organisation économique différent des droits commercial et civil, notamment par une redistribution des éventuelles plus-values de l'activité au développement du projet collectif et non aux apporteurs de capitaux.

Actuellement le réseau réunit 130 territoires de tous niveaux, communes intercommunalités, départements et régions.

Nous sommes donc particulièrement bien placés pour à la fois connaître les ressources des territoires qui favorisent un développement potentiel de nos territoires.

Nous sommes aussi bien placés pour savoir que les progrès pourront se réaliser dans le cadre d'alliances y compris conflictuelles entre l'Etat, les habitants d'un territoire, les acteurs privés de l'ESS et de la responsabilité sociale des entreprises, les centres de formation et universités, les organisations professionnelles et salariales ET les collectivités locales.

Les rencontres du Mont blanc qui permettent d'échanger au plan international avec d'autres acteurs sur des questions globales comme le changement climatique et l'habitat sont un lieu important pour la construction de ces alliances.

Mais c'est le territoire de proximité qui sera le lieu de la mise en œuvre d'éventuels progrès et innovations répondant aux besoins des populations dans une démarche globale de la base au sommet et non l'inverse.

Nous vivons toujours en Europe dans l'idée que l'innovation, clé du développement économique survient de manière privilégiée dans les métropoles où la concentration des classes créatives permet du développement économique, avec toutefois, pour combattre les effets négatifs de la concentration géographique, des mesures correctrices notamment en terme de luttes contre les inégalités territoriales. Tout cela se traduit en schéma de développement, plan filière ou stratégies territoriales qui sont intéressantes en terme de cadre de connaissances et d'action partagés entre élus et administrations mais nous éloignent des habitants, des entreprises, des territoires, pire nous conduit à une malsaine concurrence entre territoires. Les pôles de compétitivité, en France, sont un exemple probant de cette politique de développement économique qui, parfois, tourne à vide et est globalement inefficace. Alors qu'ils sont censés mettre en évidence des ressources des territoires, ils sont globalement pilotés par l'Etat qui leur alloue une dotation

publique importante. Alors qu'ils sont composés d'entreprises qui peuvent agir dans plusieurs territoires, ils peuvent être mis en compétition pour l'allocation de cette dotation.

A l'inverse, les acteurs de l'ESS ont souhaité sortir de ces contradictions en favorisant des démarches de **coopération territoriale**, s'appuyant sur les ressources de leur territoire, quel qu'il soit, partant de l'idée que les innovateurs sont partout. La demande accrue de biens personnalisés comme la capacité à identifier ces demandes de niches économique et à y répondre de manière de plus en plus spécifique déplacent ainsi les lieux d'innovation (cf l'économie de partage et la customisation grandissante des biens et services à partir des fab lab)

Face à ces évolutions dues grandement au numérique, les politiques publiques en matière de développement économique ne doivent être pensées ni à partir des grands pôles et des grands acteurs industriels ni négliger le caractère stratégique de territoires, y compris des plus petits. Cela suppose une attention particulière aux PME et PMI souvent délaissées au profit de champions mondiaux, à leur devenir en cas de difficultés de successions.

La politique publique a alors un rôle pour aider ces chefs d'entreprise, ces citoyens porteurs de projets, ces habitants même éloignés du monde de l'économie à se rencontrer, à échanger, à se faire confiance pour réinvestir des savoir-faire.

La création de ces liens est primordiale pour le développement endogène du territoire. Et le rôle des élus est de permettre l'extension de ces liens.

- en accompagnant l'émergence de PTCE (cf étude sur le rôle des collectivités locales en matière de PTCE)
- en créant des éco systèmes favorable à la prise du risque entrepreneurial y compris pour des personnes éloignées culturellement de ce monde, dans une logique de démocratisation du droit à l'initiative, notamment collective. Au titre de ces éco systèmes, les coordinations d'acteurs de l'épargne solidaire, de la finance solidaire et des banques de l'économie sociale s'avèrent essentielles (cf le travail conduit avec la CRESS NPC sur le territoire de la MEL)

- en favorisant la crédibilité d'une monnaie locale citoyenne, en utilisant cette monnaie pour l'accès aux équipements publics (sportifs, sociaux, culturels), voire en payant les indemnités d'élus et une partie des salaires des agents de la fonction publique territoriale (cf exemple de BOUSOL à Boulogne, GALLECO en lle et vilaine et Sonnantes à NANTES)
- en développant une épargne locale, via des emprunts obligataires directement affectée à l'investissement dans l'intérêt public et l'utilité sociale (ex CRA états uniens, région Pays de Loire) en complément de l'épargne solidaire ou des financements participatifs.
- En développant les coopératives d'habitants grâce à une définition juridique contenue dans la loi Duflot
- En s'appuyant sur les coopératives d'activité et d'emploi reconnus par la loi ESS et participant à la rénovation énergétique
- En développant les agenda 21

Et afin de permettre que ces liens perdurent, le rôle de la collectivité locale est d'accompagner sur le moyen terme, y compris en terme de financement public, via notamment des subventions aux projets. La mobilisation de ces ressources du territoire ne peut pas conduire à la transformation de ces ressources humaines en prestataires des politiques publiques d'ESS. Nous insistons sur la nécessité d'une biodiversité contractuelle, dans les relations entre pouvoirs publics et acteurs de l'ESS ; ce peut être un marché public mais ce peut être aussi une subvention pour que l'acteur ESS réalise son projet associatif ou d'entreprise.

Aidant ainsi à mobiliser et générer les ressources de tout territoire au profit de son développement socio-économique endogène, les politiques locales publiques de l'ESS sont un important vecteur pour contourner des politiques publiques trop souvent verticalisées en tuyau d'orgue et raisonnant en terme de dispositifs et non de démarches.

Mais leur succès et notamment l'inscription de ces pratiques dans une mode opératoire partagé par l'ensemble des niveaux territoriaux d'acteurs comprenant l'Etat et l'Europe viendra de leur capacité à organiser une gouvernance territoriale durable et dynamique, redonnant confiance dans

l'envie de changement et la capacité de transformation dont sont porteurs les habitants et personnes engagées dans l'économie et la société.